

Lettre d'informations 28 septembre 2020 - Quelques nouvelles bagnolaises...

Mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19

Les mesures sanitaires évoluent rapidement et distinguent, pour le moment, les 59 communes de la métropole de Lyon et les communes du département du Rhône (dont Bagnols).

À noter :

- Port du masque obligatoire à **Villefranche-sur-Saône** et **Belleville**.
- **Pour Bagnols, port du masque obligatoire aux abords de l'école** pour les personnes âgées de +11 ans et **dans les lieux recevant du public** : Le Petit Bagnolais, agence postale communale, mairie, église...
- Restriction des événements : **brocantes, fêtes foraines, buvettes, vide-greniers sont interdits**.
- A partir du 28 septembre, l'accueil du public dans les salles polyvalentes et de réception, **publiques ou privées, est interdit pour des événements festifs et familiaux** (mariages, tombolas...).

Protocole sanitaire pour les salles communales

L'utilisation des salles communales pour les activités associatives est soumise au respect du **protocole sanitaire**. Attention : **tout rassemblement dans la salle est interdit**, y compris dans le hall. Seuls les participants aux activités sont autorisés, les accompagnants doivent rester à l'extérieur.

Agence postale communale

La semaine dernière, l'Agence postale communale n'a pas pu ouvrir mardi, mercredi et jeudi suite à un impératif familial de l'agent. Nous vous prions de nous excuser pour tout désagrément occasionné. **Pour rappel, l'agence sera fermée pour congés du 2 au 11 octobre 2020.**

Information - Commission générale du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 24 septembre pour sa 2ème commission générale. Temps d'échanges entre membres de toutes les commissions, elle a abordé des thèmes variés : gestion des salles communales, organisation des services publics, réflexion sur l'achat d'un terrain constructible au Bourg. Ont aussi été présentés les outils collaboratifs mis en place cet été.

Élections sénatoriales 2020

Dimanche 27 septembre se sont tenues les élections sénatoriales afin de renouveler la moitié des membres du Sénat. Le département du Rhône avait 7 sénateurs à élire.

Les sénateurs sont élus pour six ans, au suffrage universel indirect par des "grands" électeurs parmi lesquels se trouvent les délégués des conseils municipaux. Le conseil municipal de Bagnols a délégué Joëlle PERRELLE, Laurent GAY et Thierry TRONCY.

Ont été élus pour représenter le Rhône au Sénat : François-Noël BUFFET, Catherine DI FOLCO, Étienne BLANC, Thomas DOSSUS, Raymonde PONCET, Gilbert-Luc DEVINAZ, Bernard FIALAIRE.

Rencontre au CDG69

Jean-François FADY et Audrey BARON-GUTTY ont assisté à la rencontre dédiée aux nouveaux élus organisée par le CDG69 le samedi 19 septembre. Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon (CDG69) accompagne depuis 1986 les collectivités dans la gestion des personnels territoriaux. Il est organisé en 3 pôles : Emploi/Concours, Appui aux collectivités, Santé.

La rencontre était articulée autour d'interventions sur le rôle du maire employeur et sur la gestion de crise.

Rappel - Commande groupée de fioul

La mairie va passer une commande de fioul domestique.

Si vous êtes intéressés pour vous joindre à cette commande groupée, merci de contacter **avant le 1er octobre 2020** Laurent GAY : laurent.gay@bagnols.net

Communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées (CCBPD)

- La CCBPD a publié un nouveau livret Petite Enfance. Quelques exemplaires sont à disposition en mairie, n'hésitez pas à venir en récupérer.
- Les inscriptions pour les 11 accueils de loisirs Interco ouvrent à partir du 29/9 pour les vacances scolaires de la Toussaint. Conditions d'admission, programmes par centre et tarifs sont disponibles sur [le site internet de la CCBPD](#).

Information des associations

L'association Alix'Patrimoine organise une **conférence** le samedi 3 octobre 2020 à la salle des Fêtes d'Alix à 20h30. Présentée par Nicolas HIRSCH, elle abordera le thème "Epidémies ! Peste, typhus et variole dans la France des Lumières". Entrée libre, distanciation respectée, port du masque obligatoire.

Voisins de Bagnols

- Une nouvelle **borne de recharge pour véhicules électriques** est opérationnelle à Val d'Oingt. Elle est située sur le parking entre Gamm Vert et La Poste au Bois d'Oingt.
- Chaque premier mercredi de chaque mois, le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armée Air (Cirfa) sera présent à Villefranche-sur-Saône dans les locaux de la Sécurité urbaine pour **informer les jeunes sur les métiers de l'armée de l'air**. À partir du 7 octobre, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. 228 rue de Paul-Bert 69 400 Villefranche-sur-Saône. Tel : 04.74.62.60.49. Se munir d'une pièce d'identité. Infos sur www.devenir-aviateur.fr
- Dans 6 villages du Pays des Pierres Dorées, dont **Bagnols**, 17 artistes révèlent leurs ateliers les 2, 3 et 4 octobre 2020. Plus d'infos sur : www.facebook.com/ateliersreveles